

# Actes du Séminaire sur l'alphabétisation tenu à l'occasion du Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation



14-15 AVRIL 2008

Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

Direction de l'éducation  
des adultes et de l'action  
communautaire

Québec 

# Actes du Séminaire sur l'alphabétisation tenu à l'occasion du Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation



14 - 15 AVRIL 2008

Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

Direction de l'éducation  
des adultes et de l'action  
communautaire

## Responsables au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

*Andrée Racine*

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

### **Comité organisateur**

*Margot Désilets*, consultante chargée du programme

*Marie-Paule Dumas*, consultante chargée de l'organisation logistique

*Andrée Racine*, responsable du dossier de l'alphabétisation

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

### **Maître de cérémonie et animation des plénières**

*Alain Mercier*, consultant

### **Équipe d'animateurs et d'animatrices des ateliers**

*François Blain*, consultant

*Diane Charest*

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

*Carole Doré*, consultante

*Sylvie Roy*, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

### **Équipe chargée de la prise de notes**

*Daniel Campeau*, consultant

*Odette Gingras*

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

*Élisabeth Mainka*, consultante

*Alain Mercier*, consultant

*Valérie Saysset*

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

### **Équipe de tournage (Séminaire)**

Équipe du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

*Alain Drolet*, réalisateur

*Jean François Fecteau*, directeur photo et caméraman

*Donald Fortin*, caméraman et machiniste

*Pierre Bouchard*, preneur de son

*Luc Saint-Laurent*, monteur

Production MESS

### **Équipe de tournage (Forum)**

Interactive Netcasting Systems

### **Rédaction des actes**

*Daniel Campeau*, consultant

*Alain Mercier*, consultant

ISBN 978-2-550-56333-4

## Table des matières

INTRODUCTION.....	1
ALLOCUTION D'OUVERTURE.....	2
ATELIER I.....	2
1 La vision de l'alphabétisation au Québec et ses effets sur les acteurs concernés.....	2
1.1 Présentation de la thématique.....	2
1.2 Synthèse des discussions en ateliers.....	3
ATELIER 2 .....	4
2 Les défis que pose l'analphabétisme sur la santé et le vieillissement de la population.....	4
2.1 Présentation de la thématique.....	4
2.2 Synthèse des discussions en ateliers.....	5
ATELIER 3 .....	6
3 L'expression de la demande de formation par les adultes et l'adaptation de l'offre de service en conséquence .....	6
3.1 Présentation de la thématique.....	6
3.2 Synthèse des discussions en ateliers.....	7
ATELIER 4 .....	8
4 Le maintien des capacités de lecture et d'écriture comme responsabilité collective.....	8
4.1 Présentation de la thématique.....	8
4.2 Synthèse des discussions en ateliers.....	9
ENTREVUE AVEC DEUX PERSONNES RÉCIPENDAIRES DU PRIX D'ALPHABÉTISATION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION.....	11
SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS .....	11
Principes directeurs .....	11
Axes de développement et mesures .....	11
ALLOCUTION DE CLÔTURE .....	13
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS .....	14

## INTRODUCTION

Les résultats des communications et des discussions du premier Séminaire sur l'alphabétisation, tenu en octobre 2006, invitaient les acteurs de l'alphabétisation au Québec à poursuivre les réflexions et les questionnements, notamment sur les thèmes suivants :

- la perception et la définition de l'alphabétisation en milieu industrialisé;
- l'expression de la demande de formation;
- la prévention et l'alphabétisation familiale;
- la santé et le vieillissement de la population;
- la mobilisation des compétences en lecture et en écriture;
- les politiques étatiques.

L'organisation par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), en avril 2008, du Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation sur le thème *Littératie et alphabétisation, bien plus que des mots* a donné au Québec l'opportunité de tenir, dans le cadre de cet événement, un deuxième séminaire. Celui-ci, tout en permettant de poursuivre la réflexion amorcée en 2006, avait comme objectif général de renforcer le mouvement de l'ensemble des partenaires dans la lutte contre l'analphabétisme, dans l'optique du maintien et du rehaussement des compétences de base de la population. Plus particulièrement, il visait à :

- proposer des actions concrètes et novatrices dans la lignée des discussions du Séminaire international sur l'alphabétisation de 2006;
- enrichir, à l'intention du CMEC, l'état de la situation en ce qui a trait à l'alphabétisation au Québec;
- fournir des pistes de développement à intégrer au deuxième plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue;
- rassembler l'information pertinente en matière d'alphabétisation en vue de la préparation du Québec dans ce dossier, dans le cadre de la sixième conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA V1) qui se tiendra en 2009;
- contribuer à la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012).

Les participantes et participants ont débattu simultanément des quatre sujets suivants :

- la vision de l'alphabétisation et ses effets sur les acteurs concernés;
- les défis que représente l'analphabétisme pour la santé et le vieillissement de la population;
- l'expression de la demande de formation par les adultes et l'adaptation de l'offre de service en conséquence;
- le maintien des capacités de lecture et d'écriture comme responsabilité collective.

Par ailleurs, cinq des conférences pancanadiennes diffusées en circuit fermé ont été visionnées, soit :

- *Littératie et alphabétisation chez les autochtones*, par Susan Aglukark, chanteuse inuite, interprète et auteure-compositrice;

- *Littératie et alphabétisation au travail! Pour une main-d'œuvre qualifiée et adaptable*, par David Asper, philanthrope et avocat;
- *L'alphabétisation des adultes : une nouvelle priorité des sociétés post-industrielles*, par Paul Bélanger, professeur universitaire et chercheur;
- *La question de l'alphabétisme : investir dans notre main-d'œuvre*, par Charles Coffey, ex-homme d'affaires;
- *Littératie : passeport pour la prospérité*, par J. Fraser Mustard, médecin et chercheur.

## **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

L'allocution d'ouverture prononcée par M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport est disponible dans la version électronique des Actes.

## **ATELIER I**

### **1 La vision de l'alphabétisation au Québec et ses effets sur les acteurs concernés**

#### **1.1 Présentation de la thématique**

Cet atelier a porté sur la vision de l'alphabétisation au Québec et ses effets sur un partage collectif des efforts à déployer dans la lutte contre l'analphabétisme et dans la recherche et la mise en œuvre de solutions efficaces, pour le rehaussement et le maintien des compétences de base.

Lors de la synthèse des discussions du Séminaire de 2006, on a présenté aux participantes et participants un bref rappel des points importants retenus sur ce sujet, dont les suivants :

- les définitions doivent permettre de mieux comprendre les populations et les réalités qu'elles vivent, de mieux concevoir et organiser les services dont elles ont besoin, de mieux convaincre et guider les décideurs en cette matière;
- les définitions, si elles doivent tenir compte des déterminants macroéconomiques (dont la mondialisation d'une économie fondée sur la production, la diffusion et l'utilisation du savoir) doivent aussi considérer, dans leur globalité, les populations et les personnes directement concernées avec leurs acquis et tout leur potentiel de développement;
- l'alphabétisation doit se définir selon un continuum d'acquisition de compétences qui déborde largement le champ de l'utilisation de l'écrit et s'inscrit dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie;
- tous les secteurs de la société sont concernés par la définition et la vision de l'alphabétisation; tous les acteurs sociaux doivent être mobilisés pour créer « des réseaux d'accompagnement incluant, entre autres, les pouvoirs publics »;
- la vision positive de l'alphabétisation, qui s'appuie sur l'ensemble des compétences dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, doit être mise de l'avant;
- le rassemblement des décideurs, des acteurs sociaux, du monde du travail, des milieux de formation, du milieu communautaire, des chercheurs, etc. est primordial pour agir en réseau plutôt qu'en silo et, ainsi, engendrer plus d'efficacité, dont une optimisation des ressources disponibles.

Par la suite, les membres des ateliers ont été conviés à débattre du sujet à partir des questions suivantes.

- Selon la vision mise de l'avant, quelles priorités les différents milieux représentés (communautaire, de la santé, du travail, de l'immigration, universitaire, etc.) devraient-ils adopter?
- Quelles actions permettraient la mise en place de ces mesures?

## 1.2 Synthèse des discussions en ateliers

En matière de définition et de vision de l'alphabétisation, les discussions engendrées par le premier atelier ont confirmé les conclusions du Séminaire de 2006. Elles ont aussi permis d'explicitier les préoccupations dominantes des acteurs du milieu de l'alphabétisation visant à assurer un développement accru et plus cohérent de ce secteur de l'éducation et de la formation des adultes.

La nécessité et l'urgence d'adopter un vocable commun (formation de base, alphabétisation, alphabétisme, littératie) ne semblent pas partagées par tous. Toutefois, l'importance d'adopter une vision positive de l'alphabétisation et de revoir l'ensemble de son organisation et de ses actions en fonction de cette vision fait nettement consensus. Ainsi, il est généralement proposé, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, de mettre l'accent sur les compétences des personnes et sur leur potentiel de développement dans tous les domaines de vie. Le partage d'une telle vision est essentiel pour donner plus de cohérence aux interventions et pour soutenir la nécessaire concertation de tous les intervenants et intervenantes.

Dans chacun des ateliers, on a exprimé un ensemble de préoccupations et de stratégies pour que le champ de l'alphabétisation se transforme et se développe selon cette vision. Cet ensemble peut être regroupé en six propositions :

- l'alphabétisation comme priorité nationale;
- le partenariat fonctionnel élargi comme condition *sine qua non* à la mise en place de cette priorité;
- la sensibilisation de l'ensemble de la population, de tous les partenaires, des personnes et des groupes directement concernés, comme action prioritaire;
- une stratégie de recrutement axée sur l'expression de la demande, comme incontournable;
- la prévention de l'analphabétisme, comme atout pour briser le cycle de récurrence;
- un soutien approprié aux intervenants et intervenantes de première ligne, principalement en matière de formation et de perfectionnement, comme assurance de qualité des services.

En tout premier lieu, il faudrait donc que l'alphabétisation soit consacrée priorité nationale. Cette décision aurait pour double avantage d'amener la population à faire un débat public sur ce sujet et à proposer des actions structurantes en cette matière. De même, elle garantirait une plus grande cohésion des actions et permettrait aux différents ministères concernés par cette problématique d'en tenir compte lors de l'élaboration de leurs plans d'action sectoriels.

On a demandé que cette priorité soit inscrite dans le deuxième plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue ainsi que dans les politiques et plans connexes à la question de l'alphabétisation du Ministère et de ses partenaires.

L'instauration d'un partenariat fonctionnel est un corollaire essentiel à la mise en œuvre de cette priorité nationale. L'alphabétisation doit ainsi être reconnue comme une responsabilité partagée entre les différents acteurs de la société, pour l'établissement d'ententes précisant le partage et la complémentarité des rôles en ce domaine. L'importance de l'expression de la demande est réaffirmée. Il est primordial de rejoindre les populations dans leur milieu respectif, et ce, en développant des façons novatrices qui passent, entre autres, par la contribution de différents partenaires, tels ceux du travail, de la santé, de la culture. On rappelle aussi qu'une approche basée sur l'expression de la demande doit permettre aux adultes de mettre en valeur leurs savoirs et leurs compétences.

Étroitement liée à l'instauration d'un partenariat fonctionnel pour donner suite à l'alphabétisation comme priorité nationale, la nécessité d'une sensibilisation élargie et continue est partagée par tous les ateliers. Le fait que la réalité de l'analphabétisme n'est pas nécessairement très connue par les décideurs politiques (à grande, moyenne et petite échelles) et de la population en général, a été souligné. La sensibilisation des employeurs et de certains réseaux, dont celui de la santé, à la réalité des personnes analphabètes et la prise de conscience des difficultés que celles-ci rencontrent dans l'exercice de leur emploi ou pour avoir accès à certains services, ont aussi fait l'objet de discussions. En ce sens, l'alphabétisation doit être placée au cœur des débats publics, grâce, notamment, aux médias, aux discours prononcés par les décideurs dans des événements nationaux et régionaux de même qu'à l'animation locale. Il faut, de plus, mieux démontrer l'importance de s'alphabétiser et faire ressortir les répercussions positives d'une telle démarche au quotidien.

La prévention est aussi au cœur des préoccupations en matière d'alphabétisation, en mettant l'accent sur l'intervention auprès des parents et des enfants de milieux défavorisés, et ce, en agissant dans leur environnement immédiat. Les programmes mis en place ces dernières années (tel le Programme famille, école, communauté : réussir ensemble) doivent être largement publicisés.

La formation continue des acteurs du milieu de l'éducation, mais aussi des réseaux de ses partenaires, est un moyen incontournable pour une prestation de services adaptée aux mouvances des populations et à leur situation de vie.

## **ATELIER 2**

### **2 Les défis que pose l'analphabétisme sur la santé et le vieillissement de la population**

#### **2.1 Présentation de la thématique**

Les discussions de cet atelier ont visé à faire ressortir les problèmes engendrés par l'analphabétisme en matière de santé et de vieillissement de la population, en vue de proposer des correctifs partagés par les acteurs visés.



Les participantes et participants ont eu accès à un bref rappel des points importants retenus sur ce sujet, lors de la synthèse des discussions du Séminaire de 2006, dont les suivants :

- sensibiliser les divers personnels de la santé à la problématique de la faible littératie, cibler les divers publics, rendre l'information accessible, ajuster le langage et diversifier les moyens de communication;
- poursuivre et accentuer la recherche sur les coûts de l'analphabétisme en rapport avec la santé afin, notamment, de sensibiliser et d'informer les décideurs;
- associer les personnels de la santé à la recherche de solutions locales;
- inclure, dans les politiques et les programmes de santé et d'alphabétisation, un lien entre ces deux problématiques;
- inscrire la question de l'analphabétisme dans les programmes de formation du personnel de la santé;
- établir des partenariats entre les organismes de santé et les organismes d'alphabétisation sur le plan local, régional, provincial et national.

Par la suite, les membres des ateliers ont été conviés à débattre du sujet à partir des questions suivantes.

- Quel type de contenu devrait-on intégrer dans la formation du personnel de la santé (personnel préposé aux bénéficiaires, personnel infirmier des centres d'hébergement, de santé communautaire et familial, de planning familial, d'urgence, etc.)?
- Pour le personnel en place, quelles seraient les actions à entreprendre?

## **2.2 Synthèse des discussions en ateliers**

Reprenant la trame des discussions du premier atelier, soit sensiblement les mêmes catégories de propositions, les membres des divers ateliers de travail ont avancé plusieurs suggestions en matière d'alphabétisation liée à la santé, en particulier dans le contexte du vieillissement de la population.

D'entrée de jeu, il est proposé d'intégrer au plan d'action découlant de l'alphabétisation comme priorité nationale, un volet particulier traitant des incidences de l'analphabétisme sur la santé.

Les difficultés de communication sont très souvent présentes chez les personnes peu familières avec l'écrit, notamment, quand elles ont recours à des soins de santé. Face à ces personnes, les divers personnels de la santé (personnes préposées à l'accueil, médecins, infirmiers et infirmières, pharmaciens et pharmaciennes, etc.) sont parfois démunis. Il n'est pas toujours évident de dépister les personnes analphabètes et d'utiliser un langage simple et clair, tant oral qu'écrit.

Avant toute chose, les personnels visés en santé comme en éducation devraient être sensibilisés à cette situation par, entre autres, la publication de données quantitatives et qualitatives et la démonstration des obstacles que peut rencontrer la population visée. Les productions réalisées sur ce sujet sont au nombre des outils à utiliser. De plus, dans la pratique de santé, des actions relatives à la simplification des écrits destinées aux bénéficiaires devraient être entreprises, en tenant aussi compte des diversités culturelles.

En matière de formation des divers personnels de la santé et pour favoriser une meilleure compréhension de la réalité des personnes analphabètes, il apparaît nécessaire de modifier les programmes de formation initiale et continue des cégeps, universités et établissements de santé afin d'y inclure la thématique de l'alphabétisation en rapport avec la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces ajouts devraient comporter une nomenclature des compétences à développer pour mieux accueillir la population visée de même que des stratégies d'intervention relatives, notamment, à l'écoute et à la rétroinformation.

De façon pratique, des stages en milieux défavorisés pourraient être organisés afin de sensibiliser les étudiantes, les étudiants et le personnel travaillant dans le domaine de la santé, aux réalités des personnes peu scolarisées et aux ressources du milieu avec lesquelles ils peuvent établir un partenariat. À titre d'exemple, on pourrait organiser, en région, des journées thématiques (ex. : alphabétisation-santé) pour favoriser le partage des connaissances dans ce domaine. Il est aussi suggéré d'établir une cartographie des gens qui travaillent localement dans le milieu de la santé afin de créer une cohérence d'actions et une meilleure connaissance des intervenantes et intervenants de ce milieu. On rappelle aussi que le personnel du domaine de la santé peut être un excellent relayeur de promotion de l'alphabétisation auprès de la population visée.

En matière de prévention, on souligne l'importance de cibler les jeunes mères analphabètes qui se présentent dans les centres de santé et de développer auprès d'elles des approches différenciées selon l'âge. Quant à l'aspect du vieillissement de la population, on rappelle que toutes les tranches d'âge doivent être considérées dans la promotion et l'offre de service en alphabétisation. On réitère l'importance d'éduquer la population à la santé et d'avoir accès aux services d'infirmières et d'infirmiers dans les centres d'éducation des adultes.

## **ATELIER 3**

### **3 L'expression de la demande de formation par les adultes et l'adaptation de l'offre de service en conséquence**

#### **3.1 Présentation de la thématique**

Les participantes et participants ont été invités à proposer de nouvelles approches en matière de promotion de l'offre de service en alphabétisation, au regard des caractéristiques de la population cible et de l'expression de ses besoins de formation.

Lors de la synthèse des discussions du Séminaire de 2006, ils ont eu accès à un bref rappel des points importants retenus sur ce sujet, dont les suivants :

- mettre en place des moyens pour susciter, favoriser et soutenir l'expression de la demande, compte tenu que la population visée se sent peu concernée par la formation; parmi ces moyens, on trouve :
  - une promotion plus positive;
  - une information accessible;
  - la diversification des modes et des lieux de formation;
  - la modification des attitudes, entre autres, par la sensibilisation;

- la mobilisation de toutes les ressources des milieux;
- situer les actions à poser en fonction des populations (personnes âgées, personnes d'origines culturelles diverses, etc.) et des divers milieux concernés;
- centrer la formation sur les intérêts, les problématiques et les besoins des personnes et des populations.

Par la suite, les membres des ateliers ont été conviés à débattre du sujet à partir des questions suivantes.

- Avant de formuler une offre de formation, quels moyens originaux devrait-on mettre en œuvre pour aller vers les populations visées, pour les écouter et entendre leurs besoins afin de mieux adapter l'offre de formation?
- Comment assurer une souplesse dans l'organisation et la gestion des services d'alphabétisation pour répondre aux besoins exprimés?

### **3.2 Synthèse des discussions en ateliers**

Quatre aspects de l'expression de la demande ont été traités soit :

- la définition de l'expression de la demande;
- l'exploration de moyens pour la susciter et la soutenir;
- l'examen de moyens pour ajuster l'offre de service à la demande;
- l'analyse de quelques conditions pour transformer l'organisation de l'éducation des adultes afin de mieux la centrer sur l'expression et la satisfaction des besoins.

L'expression de la demande, on le rappelle, est favorisée lorsque les populations visées se sentent en confiance, que des activités leur sont proposées en rapport avec leurs intérêts et que celles-ci se déroulent dans leur milieu. Ces activités sont propices à démontrer et intégrer les avantages de s'alphabétiser. L'expression de la demande nécessite aussi un changement de paradigme : en premier lieu viennent les personnes, leurs besoins, leurs projets de vie; la formation vient ensuite.

Différentes situations peuvent être utilisées pour appliquer une telle approche, comme l'apprentissage de l'informatique, l'introduction d'un nouvel outil dans l'entreprise, l'échec scolaire d'un enfant, etc. Différents endroits sont aussi à privilégier (par exemple, l'entreprise, les lieux dits de passage obligé, les lieux de rencontres sociales). Afin de rendre concrète et de démystifier la formation, de contrer la peur de l'échec due aux expériences antérieures, il importe d'utiliser des moyens qui créent un climat de confiance et de proximité, comme les suivants :

- les enfants, comme ambassadeurs auprès de leurs parents, et ce, dès le primaire;
- les adultes en formation, pour faire la promotion, en montrant les effets bénéfiques de l'alphabétisation dans leur vie courante mais aussi pour faire part des difficultés et obstacles rencontrés et des solutions trouvées;
- le milieu scolaire, pour organiser des cours d'informatique afin que les personnes puissent mieux apprivoiser cet environnement et constater la nature des autres services offerts;
- le bénévolat et les projets de contribution à la collectivité, pour amener les adultes vers des projets formels de formation;
- les médias régionaux, pour valoriser les institutions en place et la qualité de la formation.

Une offre de soutien et d'accompagnement de l'adulte est aussi très importante. En ce sens, il faut lever les obstacles à l'accessibilité (dont les obstacles de nature financière), mobiliser les employeurs, valoriser les formations formelles et non formelles déjà acquises par, notamment, des outils novateurs comme une carte à puce personnalisée. On souhaite aussi la mise en place d'un partenariat entre les services d'accueil de différents secteurs pour favoriser l'expression de la demande et la guider.

L'expression de la demande implique, par ailleurs, que l'offre de service ne revête plus un caractère pro forma, mais qu'elle soit adaptée aux besoins exprimés par les adultes. Ainsi, les contenus seront diversifiés, l'organisation des services sera assouplie (temps partiel, horaires variés, ratios, etc.) et l'approche individualisée sera favorisée.

On relève le fait que la mesure relative à l'animation communautaire annoncée dans le plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue n'a pas été mise en place et qu'il importe de la relancer à l'occasion de la rédaction du deuxième plan d'action de ladite Politique. Le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés est suggéré comme modèle organisationnel du partenariat en la matière.

Par ailleurs, on rappelle que les services aux entreprises doivent être soutenus et les employeurs mobilisés. On souhaite qu'Emploi-Québec assouplisse ses mesures pour considérer les étapes préalables à l'alphabétisation.

## **ATELIER 4**

### **4 Le maintien des capacités de lecture et d'écriture comme responsabilité collective**

#### **4.1 Présentation de la thématique**

Les discussions de cet atelier visaient à établir un inventaire des possibilités d'actions concertées entre les acteurs sociaux, économiques et culturels afin de favoriser le maintien des capacités de lecture et d'écriture dans des actions liées à la vie de tous les jours.

Les participantes et participants ont bénéficié d'un bref rappel des points importants retenus sur ce sujet lors de la synthèse des discussions du Séminaire de 2006. Ces points étaient les suivants :

- simplifier les écrits;
- reconnaître, exploiter et valoriser les pratiques de l'écrit dans des milieux variés;
- créer de nouveaux espaces collectifs et locaux d'accompagnement de la lecture et de l'écriture;
- diffuser les initiatives et les actions en matière de maintien des compétences de lecture et d'écriture;
- établir des passerelles entre l'éducation formelle, informelle et non formelle;
- bonifier la formation du personnel enseignant au regard de la mobilisation des compétences.

Par la suite, les membres des ateliers ont été conviés à débattre du sujet à partir de la question suivante : Quels moyens originaux et dynamiques devrait-on mettre en place pour favoriser le maintien des capacités de lecture, et ce, de concert avec les milieux communautaires, les municipalités et les milieux de travail, de la culture, du loisir, etc.?

## **4.2 Synthèse des discussions en ateliers**

**Pour atteindre l'objectif de susciter et soutenir le goût et la pratique de la lecture, les moyens suivants ont été proposés :**

Le partenariat est considéré comme une condition prioritaire à la mise en œuvre des actions à réaliser. Ainsi, il est proposé que tous les secteurs de la société s'engagent dans la mise en place de mesures favorisant la lecture et, qu'à l'instar de la Grande-Bretagne, une campagne nationale valorisant la lecture soit organisée, que des publics cibles soient visés par des actions et des moyens appropriés, en particulier les publics jeunes (surtout les garçons). Cette campagne pourrait comprendre des activités de lecture jumelées à des événements populaires. On suggère aussi la remise d'un livre en cadeau pour souligner des événements marquants dans la vie des adultes; cette initiative pourrait être valorisée et publicisée par différents partenaires.

Les médias devront aussi être associés à ce mouvement de mobilisation en diffusant des messages télévisuels percutants (par exemple, « Quinze minutes de lecture par jour gardent vos capacités intellectuelles éveillées »), en rendant les informations davantage accessibles et plus ludiques et en insérant, dans leurs pages, des écrits dans un langage simplifié vulgarisant un ou des sujets d'actualité.

Dès le plus jeune âge, la valorisation de la lecture doit être promue auprès des enfants, de leurs parents et de différents organismes avec lesquels ils sont en contact. Pour ce faire, on suggère qu'à la naissance de tout enfant, les municipalités donnent un livre aux parents pour souligner l'importance de la lecture. Les centres de la petite enfance, les maternelles et les écoles devraient, quant à eux, instaurer des mesures de dépistage de la dyslexie, de la dysorthographe et de la dyscalculie pour intervenir tôt sur le développement des compétences. Du côté des bibliothèques, il est proposé que des personnes-ressources en animation soient engagées pour promouvoir la lecture; des personnalités (artistes, entraîneurs sportifs, pompiers, etc.) pourraient aussi être associées à des programmes de lecture en classe.

Enfin, on suggère de faire connaître davantage, auprès de la population francophone, le Community Learning Center développé par la communauté anglophone et de mettre à profit la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

**Pour atteindre l'objectif de rendre accessibles des écrits dans un langage clair et simple, les moyens qui suivent ont été proposés :**

Tant en bibliothèque qu'en librairie, des présentoirs devraient mettre en évidence des livres simplifiés et identifier des collections pour lecteurs débutants. Les écrivains nationaux connus du grand public sont des partenaires potentiels pour l'accessibilité à l'écrit. Ils pourraient, à l'instar de la Grande-Bretagne, faire la promotion de livres écrits en langage simple et peu coûteux et participer à la création d'un concours national d'écriture simple. De plus, les écrits traitant des intérêts et des histoires propres à chaque communauté et chaque groupe pourraient être favorisés.

Du côté des institutions publiques et gouvernementales, il faudrait édicter une norme de lisibilité, compte tenu de l'importante quantité d'écrits produits. Des formations à l'écriture simple devraient aussi être offertes aux producteurs de textes.

**Pour atteindre l'objectif de diversifier les lieux de lecture, les moyens qui suivent ont été proposés :**

Pour favoriser les occasions et les formes de lecture, sans en discréditer aucune, on rappelle que tous les types de livres (guide de l'auto, livre de cuisine ou de jardinage, œuvre classique, etc.) sont propices à développer, maintenir et mobiliser les compétences. Le livre devrait aussi être présent, outre dans les lieux habituels comme les bibliothèques (dont on devrait augmenter le nombre), dans divers lieux de passage des adultes. À cet effet, on propose de créer, dans les entreprises, de petites bibliothèques (enrichies par les employeurs et les employés) et de rendre aussi disponibles des livres dans les salles de repos des milieux de travail.

Tout au long du Séminaire et dans les différents ateliers, on relève des propositions à la base de toute action à poser. Ainsi, on souligne l'importance de réaffirmer la volonté gouvernementale de rehausser la formation de base de la population québécoise, compte tenu des conséquences de l'analphabétisme, notamment, sur l'économie, la santé, la participation citoyenne et la réussite scolaire des enfants. On demande que soit aussi affirmé le droit de tous les citoyens et citoyennes à la formation de base. On précise que la mise en œuvre de cette volonté gouvernementale doit relever du MELS, qui possède les infrastructures et l'expérience pour relever ce défi. On souhaite que le gouvernement autorise une enveloppe ouverte de financement aux commissions scolaires pour les personnes inscrites en alphabétisation.

Par ailleurs, en termes d'organisation, certaines personnes proposent de créer une entité responsable indépendante, tel un Secrétariat à l'alphabétisation. D'autres suggèrent l'établissement d'une entente interministérielle (sous la responsabilité du MELS) entre l'éducation, l'emploi et la famille sur le phénomène de l'alphabétisation, pour assurer la continuité des actions déjà entreprises dans le cadre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Cette entente permettrait, entre autres, la mise en œuvre d'actions avec des agences régionales de la Santé et des Services sociaux pour tenir compte de la réalité du terrain.

D'autres suggèrent la création d'une instance, sur le modèle de l'Office des personnes handicapées, qui assurerait une porte d'entrée commune des services et qui regrouperait et animerait les divers secteurs concernés par la problématique. Cette instance coordonnerait l'ensemble des plans et des activités mis de l'avant et financés par les secteurs concernés et rendrait des comptes sur l'atteinte des résultats au gouvernement.

Enfin, on préconise la mise en place d'indicateurs de performance permettant de mesurer l'état d'avancement des actions proposées.

## **ENTREVUE AVEC DEUX PERSONNES RÉCIPENDAIRES DU PRIX D'ALPHABÉTISATION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION**

À l'occasion de l'activité sociale de la fin de journée du 14 avril, les participantes et participants ont été invités à entendre les témoignages des récipiendaires 2005 et 2006 du Prix d'alphabétisation du Conseil de la Fédération, soit M<sup>mes</sup> Nicole Roy et Céline Gaudreault qui ont suivi une formation donnée par les organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation, soit le Centre de croissance d'Abitibi-Ouest et Le Vent dans les lettres.

L'entrevue est disponible dans la version électronique des Actes.

## **SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS**

Les discussions tenues en ateliers ont été regroupées dans un projet de scénario de développement en alphabétisation intitulé *Agir et s'engager ensemble*. Ce scénario s'appuie sur quatre principes directeurs. Les mesures qui y sont proposées ont été construites autour de cinq axes de développement.

### **Principes directeurs**

- L'accessibilité à des services en alphabétisation est un droit garanti à tous les citoyens et citoyennes du Québec.
- La responsabilité et le devoir d'offrir à ses citoyennes et citoyens l'accès à la formation en alphabétisation incombent en premier lieu à l'État.
- L'adulte est au cœur de la vision, de la définition et de l'organisation des services d'alphabétisation.
- La formation en alphabétisation doit se déployer dans toutes les sphères d'activités et dans tous les lieux de vie des adultes, et ce, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

### **Axes de développement et mesures**

- Associer les acteurs nationaux, régionaux et locaux à la problématique de l'analphabétisme et à ses solutions.
- Diversifier les approches auprès des adultes en vue de l'expression de leur demande de formation.
- Assurer une souplesse de l'organisation de la formation, tant dans les milieux formels que non formels.
- Mettre en œuvre des actions de prévention de l'analphabétisme dans tous les secteurs concernés.
- Développer des avenues novatrices pour le maintien des capacités de lecture dans les milieux de vie des adultes.

### **Associer les acteurs nationaux, régionaux et locaux à la problématique de l'analphabétisme et à ses solutions**

- Mettre en œuvre une stratégie gouvernementale favorisant l'intégration des mesures en alphabétisation dans les plans d'action des ministères concernés par cette problématique.
- Utiliser la campagne ministérielle de promotion de l'alphabétisation pour lancer des messages forts, semblables à ceux de la santé.
- Développer, à l'intention des partenaires ministériels et de la société civile, des outils de reconnaissance et de dépistage des personnes analphabètes.
- Mettre en place, en collaboration avec les différents acteurs nationaux, régionaux et locaux, un guichet unique d'accueil des besoins de formation, d'information et de référence des adultes analphabètes.
- Promouvoir le don de livres par les municipalités dans certaines occasions de la vie courante, par exemple à la naissance d'un enfant, à la remise d'un diplôme.

### **Diversifier les approches auprès des adultes en vue de l'expression de leur demande de formation**

- Développer des moyens novateurs d'expression de la demande de formation à partir des situations de vie des adultes et en utilisant les pairs, les enfants en milieu scolaire et les organismes du milieu.
- Relancer l'animation communautaire dans le réseau des commissions scolaires.
- Assurer la cueillette des besoins de formation dans les lieux fréquentés par les adultes (HLM, centres de femmes, écoles primaires, etc.).
- Accentuer les actions en alphabétisation dans l'entreprise, par l'utilisation des services aux entreprises.
- Modifier le modèle actuel de promotion basé sur une offre pro forma, pour l'axer sur une promotion qui reflète des réponses aux besoins des personnes peu scolarisées.
- Utiliser les médias régionaux et locaux pour informer la population et les entreprises des réalités vécues par les adultes analphabètes et illustrer les situations de vie améliorées par le passage en formation.
- Assurer une souplesse de l'organisation, tant dans les milieux formels que non formels.
- Revoir les règles budgétaires actuelles en formation générale des adultes afin de permettre l'assouplissement de l'horaire, la diminution du ratio maître/élèves, l'accentuation du temps partiel et l'ouverture de l'enveloppe fermée en alphabétisation.
- Assouplir les règles d'admissibilité d'Emploi-Québec afin d'inscrire, dans leurs exigences d'accessibilité, les étapes préalables à l'employabilité.



## **Mettre en œuvre des actions de prévention de l'analphabétisme dans tous les secteurs concernés**

- Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'aide à l'éveil, à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés et du programme Famille, école, communauté : réussir ensemble.
- Déterminer les besoins d'alphabétisation des jeunes à travers les différents programmes de santé.
- Intégrer des notions d'alphabétisation dans les contenus de formation initiale et continue du personnel de la santé.

## **Développer des avenues novatrices pour le maintien des capacités de lecture dans les milieux de vie des adultes**

- Proposer une vaste campagne de promotion de la nécessité de l'écriture simple auprès des personnes peu alphabétisées.
- Utiliser une norme de lisibilité pour simplifier les documents d'information des institutions gouvernementales.
- Convenir avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCC) de la mise en place de collections pour lecteurs débutants dans chacune des bibliothèques publiques québécoises.
- Créer un concours national auprès d'écrivains pour la production de livres simplifiés faisant appel aux intérêts des adultes et de la collectivité.
- Développer des médias plus prêts des personnes faiblement alphabétisées, tels des sites Internet, des revues.
- Aménager des espaces favorisant la lecture dans divers lieux, telles les cuisines collectives, les entreprises et les salles d'attente.
- Faire appel à des lecteurs-conteurs (grands-parents, personnes retraitées, artistes, etc.) pour tenir des lectures publiques, en collaboration avec les bibliothèques, les municipalités et d'autres acteurs sociaux.
- Aménager, dans les centres d'hébergement des personnes âgées, des lieux de lecture pour maintenir l'acuité intellectuelle.

## **ALLOCUTION DE CLÔTURE**

L'allocution de clôture prononcée par M<sup>me</sup> Édith Cloutier, directrice adjointe\* de l'Éducation des adultes et de l'action communautaire, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est disponible dans la version électronique des Actes.

---

\* Depuis le 18 août 2008, M. Daniel Desbiens agit à titre de directeur adjoint de l'Éducation des adultes et de l'action communautaire

## ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

### Nom

### Provenance

Bélanger, Johanne	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Bérat, Anne	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Bernèche, Francine	Institut de la statistique du Québec (ISQ)
Bissonnette, Julie	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Blain, François	Consultant
Blais, Marie-France	MELS
Boivin, Lise	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Boisvert, Giselle	Commission scolaire de Montréal
Campeau, Daniel	Consultant
Charest, Diane	MELS
Clerc, Isabelle	Université Laval
Cloutier, Edith	MELS
Couston, Christine	Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA)
Dedek, Nicolas	Fondation pour l'alphabétisation (FPA)
Desilets, Margot	Consultante
Desjardins, Jean-Yves	Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TREAQFP)
Doré, Carole	Consultante
Dubé, Johanne	MELS
Duchesneau, Sylvie	Consultante
Dumas, Marie-Paule	Consultante
Duguay, Paula	Fédération des syndicats d'enseignement (FSE)
Drolet, Myriam	Groupe de recherche et d'intervention en santé et en alphabétisation (GRISA)
Fyckes, Joy	Literacy Volunteers of Quebec/ Bénévoles en alphabétisation du Québec (LLC-Q/LVQ)
Gauthier, Johanne	Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
Gingras, Odette	MELS
Gobeil, Isabelle	Conseil supérieur de l'éducation (CSE)

**Nom****Provenance**

Gohier, Anne-Marie	MELS
Hackett, Sharon	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEAF)
Jetté, Ghislaine	CDEAF
Kaszap, Margo	Université Laval
Laberge, Yvon	Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
Labrecque, Mélanie	Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC)
Lavoie, Annie	MELS
Lavoie, Sylvie	MELS
Leduc, Michelle	Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Légaré, Jovette	MELS
Lépine, Estelle	MELS
Levesque, Mireille	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
Llewellyn, Denise	Quebec English Literacy Alliance (QELA)
Mainka, Élisabeth	Consultante
Mastriani, Lino	MELS
Mercier, Alain	Consultant
Meunier, Caroline	Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
Millette, Anne	MELS
Moore, Patti	Commission scolaire Central Québec
Ndejuru, Rosalie	CDEAF
Nolet, Robert	Commission scolaire de la Capitale
Olivier, Dominique	Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)
Ouellet, Chantal	Université du Québec à Montréal (UQAM)
Parent, Marie-Sophie	Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE)
Pelletier, Marie-Claude	BACE
Perreault, Maryse	FPA
Poirier, Judith	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
Pouliot, Diane	TREAQFP
Racine, Andrée	MELS

*Nom*

Roy, Sylvie

Saysset, Valérie

Seguin, Lorraine

Simpson Bourdages, Christiane

Shohet, Linda

Tannenbaum, Joani

Traoré, Issouf

Tremblay, Daniel

*Provenance*

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

MELS

MESS

MELS

The Center for Literacy of Quebec

LLC-Q/LVQ

ISQ

ISQ



Éducation,  
Loisir et Sport

Québec

